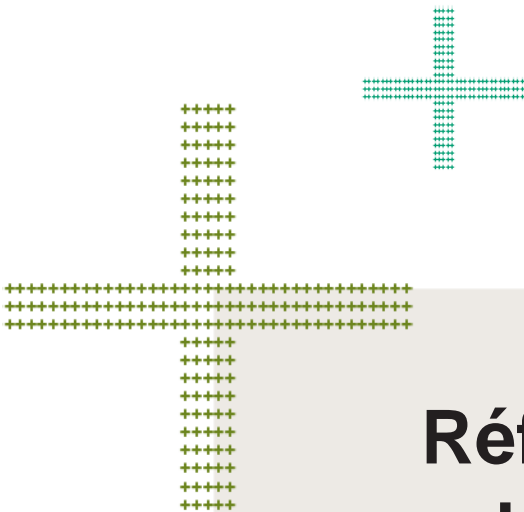


# ENAP

École nationale  
d'administration  
publique



## Réfléchir la résilience urbaine post-COVID-19

Marie-Christine Therrien, professeure titulaire à l'ENAP et  
directrice du [Cité-ID](#) Living Lab Gouvernance de la résilience  
urbaine

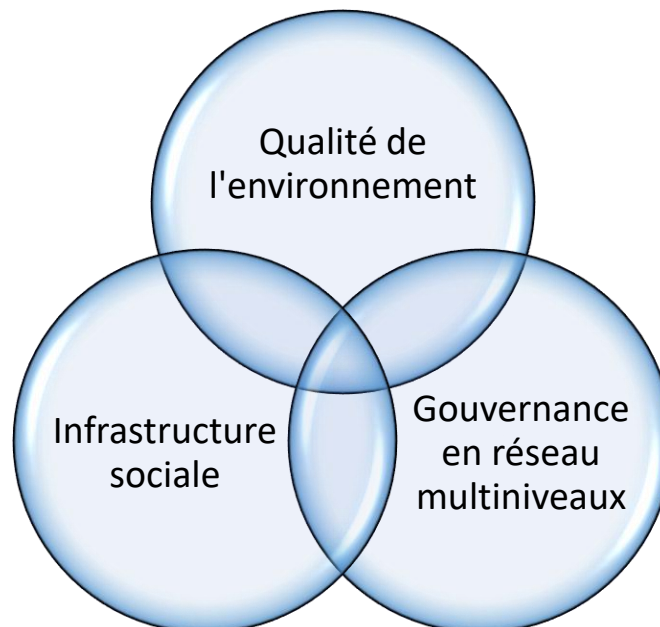
Paru dans A+, le carrefour des acteurs publics, vol. 8, no 1, juillet 2021

Texte résumant la présentation de la professeure à l'ENAP et directrice du [Cité-ID Living Lab](#) sur la gouvernance de la résilience urbaine, Marie-Christine Therrien, intitulée « Résilience urbaine en contexte COVID » dans le cadre du colloque [Santé publique et COVID-19 : regards croisés de différents acteurs clés](#).

Intégrée depuis une dizaine d'années comme un but à atteindre dans plusieurs politiques publiques, la résilience regroupe sous un même concept les objectifs de : 1) s'adapter de façon proactive aux risques et aux changements; 2) gérer efficacement un événement disruptif; 3) se rétablir rapidement et durablement par la suite. Conséquemment, pour développer une meilleure résilience face à la COVID-19 et aux prochaines crises, les administrations publiques ont avantage à tirer des leçons de leur gestion de l'évènement, à mettre en œuvre des actions pour assurer un rétablissement rapide, durable et équitable, et enfin, à créer et renforcer les mécanismes pour s'adapter de façon plus proactive aux risques et aux changements.

Marie-Christine Therrien, professeure à l'ENAP et directrice du [Cité-ID Living Lab](#) Gouvernance de la résilience urbaine, propose de miser sur trois piliers afin de réfléchir à la résilience urbaine post-COVID-19. Cette présentation a été réalisée dans le cadre du colloque [Santé publique et COVID-19 : regards croisés de différents acteurs clés](#).

Figure 1 : Les trois piliers de la résilience urbaine post-COVID-19



## **Comprendre les impacts socio-économiques de la pandémie et renforcer l'infrastructure sociale**

La COVID-19 a touché en plus grande proportion les personnes vulnérables comme les personnes âgées et les habitants des quartiers vulnérables (faible revenu, manque d'accès aux services, personnel de première ligne et emplois précaires). Afin d'éviter le développement de nouvelles vulnérabilités, les études sur les désastres passés soulignent que des efforts particuliers devront être investis et codéveloppés pour et avec ces collectivités.

De plus, les études sur les désastres passés ont démontré l'influence des liens sociaux (capital social) sur le rétablissement post-crise. Selon une étude réalisée par le Cité-ID (publication à venir), la pandémie a nui à la qualité des liens sociaux et de la cohésion sociale alors qu'il y a eu une augmentation de la méfiance envers les inconnus et les jeunes adultes. De plus, les personnes ayant préalablement peu de liens sociaux ont été davantage isolées. Dans ce contexte, un rétablissement durable et équitable devrait prioriser la reconstruction des liens sociaux. Pour ce faire, les équipes de recherche proposent de considérer les liens sociaux comme une ressource, soit une forme d'« infrastructure sociale », créée par les citoyennes et citoyens en collaboration avec les organismes communautaires, les administrations publiques et les autres parties prenantes.

## **Gouvernance en réseau multiniveaux**

Les difficultés de gestion de la pandémie lors des premiers mois ont permis de souligner les lacunes de la coordination entre les paliers (fédéral, provincial, régional, municipal) et les organisations de santé. Des leçons doivent être tirées pour mieux gérer d'éventuelles crises.

De plus, la coordination multiniveaux et multiorganisationnelle doit se poursuivre et même s'intensifier pour réaliser un rétablissement durable de la société et éviter la création de vulnérabilités rendant la société plus à risque. Les expériences passées démontrent toutefois que la fatigue accumulée par la gestion de crise amène fréquemment un relâchement de l'énergie investie pour le rétablissement.

## **Construire un environnement de qualité compris sur la base des données probantes**

Pour mieux comprendre l'évolution de la pandémie, des innovations ont été développées et testées en matière de collecte de données, comme dans le cas des senseurs placés dans les égouts afin de détecter la présence du virus et son ampleur. Cet exemple souligne l'utilité des innovations pour détecter proactivement un danger et l'évolution de celui-ci.

En matière de rétablissement rapide, durable et équitable, la modification des comportements en raison de la pandémie soulève plusieurs enjeux. D'une part, l'accroissement du mode de transport actif marche-vélo nécessite de revoir l'aménagement du territoire. Toutefois, la méfiance envers le transport en commun et le retour de la voiture soulignent que la pandémie peut également fragiliser les politiques de lutte aux changements climatiques. Enfin, la pandémie a

mis en lumière l'intérêt de l'accès équitable à des espaces verts comme moyen pour s'adapter proactivement face à de possibles futures pandémies.

En conclusion, les études passées soulignent l'importance de l'action concertée de nombreux acteurs sur plusieurs années pour développer la résilience urbaine. Cette résilience devrait être réfléchiée en fonction de la plus récente crise, mais surtout dans la perspective des autres désastres pouvant survenir à l'avenir.

## NOTE AU LECTEUR

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient refléter la position de l'École nationale d'administration publique.

L'ENAP autorise la reproduction, l'utilisation et la diffusion partielle ou intégrale de ce texte à condition que sa source soit citée, à savoir, le nom de l'auteur, l'École nationale d'administration publique, écrit au long, le titre du document ainsi que l'année de sa parution. Cette autorisation est accordée à des fins non commerciales, gratuitement, sans limite de temps et sans limite territoriale.

© École nationale d'administration publique (ENAP), 2021

QUÉBEC

+

MONTRÉAL

+

OUTAOUAIS

+

SAGUENAY

+

TROIS-RIVIÈRES

